

Agence des services frontaliers du Canada

[Accueil](#) □ [À propos de l'ASFC](#) □ [Documents sur l'Agence](#)

Informations financières prospectives

Agence des services frontaliers du Canada (Activités de l'Agence)

État des résultats prospectif (non audité)

Pour l'exercice terminé le 31 mars

(en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2018	Résultats prévus 2019
Charges		
Gestion de la frontière	1 426 911	1 418 598
Services internes	381 121	363 565
Exécution de la frontière	222 576	232 078
Total des charges	2 030 608	2 014 241
Revenus		
Vente de biens et services	20 942	20 942
Autres	2 300	2 300
Recettes gagnées pour le compte du	(4 812)	(4 812)

gouvernement		
Total des revenus	18 430	18 430
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	2 012 178	1 995 811
Les notes complémentaires font partie intégrante de l'état des résultats prospectif.		

1. Méthodologie et hypothèses importantes

L'état des résultats prospectifs a été établi en fonction des priorités du gouvernement et des plans ministériels qui sont décrits dans le plan ministériel.

Les renseignements présentés dans les résultats projetés de l'exercice 2017-18 sont fondés sur les résultats réels en date du 31 octobre 2017 et sur les prévisions pour le reste de l'exercice. Des prévisions ont été réalisées pour les résultats prévus de l'exercice 2018-19.

Les principales hypothèses qui sous-tendent les prévisions sont les suivantes:

- l'ASFC est confrontée à un environnement de plus en plus complexe, rendu plus difficile par la diminution des autorités futures de l'Agence.
- Les charges et les revenus, y compris la détermination des montants de sources internes et externes au gouvernement, sont fondés sur l'expérience acquise. L'évolution générale historique devrait se poursuivre.
- L'information estimative de fin d'exercice pour 2017-18 représente la situation financière d'ouverture pour établir les résultats prévus de 2018-19.

Ces hypothèses sont adoptées en date du 29 novembre 2017.

2. Variation et évolution des prévisions financières

Même si tous les efforts ont été déployés pour prévoir les résultats définitifs pour le reste de l'exercice 2017-18 et pour 2018-19, les résultats réels des deux exercices risquent de différer des prévisions financières présentées, et l'écart pourrait être important.

Lors de la préparation du présent état des résultats prospectifs, l'ASFC a établi des estimations et des hypothèses à l'égard d'événements futurs. Ces estimations et hypothèses pourraient différer des résultats financiers réels subséquents. Elles sont fondées sur l'expérience acquise et d'autres facteurs, notamment les prévisions relativement aux événements futurs qui sont considérées comme raisonnables compte tenu des circonstances, et sont évaluées de façon continue.

Les facteurs qui pourraient donner lieu à des écarts importants entre l'état des résultats prospectif et l'état des résultats historique incluent:

- le moment et le montant des acquisitions et des aliénations de biens et d'immobilisations de production qui peuvent influencer sur les gains ou pertes et les charges d'amortissement;
- la mise en œuvre de nouvelles conventions collectives;
- la conjoncture économique, qui peut avoir une incidence à la fois sur le montant des revenus perçus et sur la possibilité de recouvrer les créances de prêts;
- les modifications supplémentaires au budget de fonctionnement en raison de nouvelles initiatives ou de rajustements techniques mis en œuvre plus tard au cours de l'exercice.

Une fois que le plan ministériel est déposé au Parlement, l'ASFC ne fera pas de mise à jour des prévisions, quelles que soient les modifications apportées aux ressources financières dans les budgets supplémentaires des dépenses. Les écarts seront expliqués dans le rapport ministériel sur les résultats.

3. Sommaire des principales conventions comptables

L'état des résultats prospectif a été préparé conformément aux conventions comptables du gouvernement du Canada en vigueur pour l'exercice 2017-18, et s'appuie sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public. La présentation et les résultats qui découlent de l'utilisation des conventions comptables énoncées ne donnent lieu à aucune différence notable par rapport aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Les principales conventions comptables sont les suivantes:

a) Charges

Les charges sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les autres charges sont généralement comptabilisées lorsque les biens sont reçus ou les services sont rendus et comprennent les charges de fonctionnement liées au personnel, services professionnels et spéciaux, réparation et entretien, services publics, fournitures et approvisionnement, ainsi que l'amortissement des immobilisations corporelles. Les autres charges incluent des provisions qui tiennent compte des changements de la valeur des actifs et des passifs ainsi que d'autres.

b) Revenus

Les revenus déclarés dans l'état des résultats prospectif et de la situation financière nette ministérielle incluent les revenus perçus pour le gouvernement du Canada aux termes de la Loi sur l'immigration et la protection des réfugiés, de la Loi sur les sanctions administratives pécuniaires en matière d'agriculture et d'agroalimentaire et d'autres lois semblables.

Les revenus sont comptabilisés dans l'exercice pendant lequel les opérations ou les événements qui ont généré les revenus surviennent.

Les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés ne peuvent servir à acquitter les passifs de l'ASFC. Bien que l'on s'attende à ce que l'administrateur général maintienne le contrôle comptable, il n'a pas autorité pour disposer des revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés. Par

conséquent, les revenus non disponibles pouvant maintenant être dépensés sont considérés comme étant gagnés pour le compte du gouvernement du Canada et sont présentés en réduction du montant brut des revenus de l'entité.

4. Autorisations parlementaires

L'ASFC est financé par le gouvernement du Canada au moyen d'autorisations parlementaires. La formule de comptabilisation des autorisations consenties au ministère ne correspond pas à celle des rapports financiers établis selon les principes comptables généralement reconnus, étant donné que les autorisations sont principalement fondées sur les besoins de trésorerie. Les postes comptabilisés dans l'état des résultats prospectif d'un exercice donné peuvent être financés au moyen d'autorisations parlementaires approuvées au cours de l'exercice précédent, de l'exercice en cours ou d'exercices futurs. Par conséquent, le coût de fonctionnement net de l'ASFC pour l'exercice diffère suivant qu'il est calculé selon les principes du financement public ou selon la méthode de comptabilité d'exercice.

Les différences sont rapprochées dans les tableaux suivants:

a) Rapprochement du coût de fonctionnement net et des autorisations demandées

(en milliers de dollars)		
	Résultats projetés de 2018	Résultats prévus de 2019
Coût de fonctionnement net avant le financement et les transferts du gouvernement	2 012 178	1 995 811
Rajustements pour les postes ayant une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations:		
Amortissement des immobilisations corporelles	(77 203)	(85 300)
Perte découlant de l'aliénation des immobilisations corporelles	(555)	(1 109)
Services fournis gratuitement par d'autres ministères	(179 502)	(182 088)
Augmentation des indemnités de vacances et de congés compensatoires	(1 523)	(1 523)
Diminution des avantages sociaux futurs	4 272	4 272

Créances douteuses	(441)	(441)
Remboursement de charges des exercices antérieurs	4 957	4 957
Total des postes qui ont une incidence sur le coût de fonctionnement net, mais aucune incidence sur les autorisations	(249 995)	(261 232)
Rajustement pour les postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations:		
Acquisition d'immobilisations corporelles	167 595	158 968
Produit de l'aliénation d'immobilisations corporelles	(24)	(479)
Total des postes qui n'ont pas d'incidence sur le coût de fonctionnement net, mais qui ont une incidence sur les autorisations	167 571	158 489
Autorisations demandées	1 929 754	1 893 068

b) Autorisations demandées

(en milliers de dollars)

	Résultats projetés de 2018	Résultats prévus de 2019
Autorisations demandées		
Crédit 1 - Dépenses de fonctionnement	1 777 929	1 646 059
Crédit 5 - Dépenses en capital	296 526	198 710
Montant des autorisations législatives	186 381	170 346
	2 260 836	2 015 115
Autorisations totales disponibles	(186 365)	(122 047)

pour l'exercice ultérieur		
Autorisations à ransférer ou non employéer	(144 717)	-
	(331 082)	(122 047)
Autorisations demandées totales	1 929 754	1 893 068

Date de modification : 2018-04-16